INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MONTSÉGUR PATRIMOINE - PART C
ISIN : FR0010121137

Cet OPCVM est géré par MONTSÉGUR FINANCE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 30% Morningstar Eurozone 50 Net Return EUR + 70% Ester capitalisé par le biais d'une gestion active et discrétionnaire de son allocation d'actif. La stratégie d'investissement utilisée donne toute latitude au gérant concernant la sélection des instruments financiers. La composition du FCP peut donc ne pas du tout refléter la composition et la pondération de l'indicateur composite.

Caractéristiques essentielles

Le FCP a pour stratégie une gestion active et discrétionnaire d'un portefeuille investi sur les marchés actions et bénéficiant d'un coussin amortisseur contre les fortesbaisses de marché, en contrepartie d'une espérance de rendement moins élevée. Une part significative de l'actif sera investie sur les marchés de taux.
Après prise en compte des instruments financiers dérivés, le fonds respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Actions : de 0 à 60 % sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes capitalisations et de tous les secteurs d'activité.
1) 60 % maximum sur les marchés des actions des pays de l'Union Européenne.
2) 20 % maximum sur les marchés des actions hors de l'Union Européenne (dont émergents).
- Obligations et titres de créance en direct ou via des OPC : de 0 à 100 % sur les instruments de taux de toutes zones géographiques, devises et notations, émis par des émetteurs souverains, du secteur public ou privé. La poche est gérée de manière discrétionnaire et respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
1) 50 % maximum d'émissions ou d'émetteurs qui ne seront notés paraucune des trois principales agences de notation ou qui seront notés « High Yield » par ces mêmes agences simultanément. Les émetteurs et émissions ayant fait l'objet d'une dégradation postérieure à leur acquisition ne sont pas intégrés à cette poche mais ne pourrons représenter plus de 20 % de l'actif.
2) 30 % maximum sur les marchés émergents, intégrant les marchés de taux et d'actions.
La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 4.
Exposition de 0 % à 100 % au risque de change sur des devises intra Union Européenne et de 0 % à 20 % au risque de change sur des devises hors Union Européenne.

Afin de réaliser son objectif de gestion le FCP est investi en :
- Actions,
- Titres de créances et instruments du marché monétaire, obligations de toute nature (hors obligations convertibles),
- Jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et jusqu'à 30 % en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français ou FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
- Ces OPC pourront prendre la forme d'ETF (« Exchanged Traded Fund »).
Le Fonds pourra investir dans des OPCVM gérés par MONTSEGUR FINANCE.
Le FCP pourra également intervenir sur les :
- Contrats financiers à terme ou optionnels utilisés à titre de couverture face aux risques d'action, de taux et de change,
- Dépôts et emprunts d'espèces.
Le fonds est un fonds de capitalisation.

Autres informations

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11H auprès de Montségur Finance ou de notre centralisateur Crédit Industriel et Commercial (CIC) et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

Recommandations

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans, Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.

L'OPCVM est classé en catégorie 4 en raison de son exposition permanente aux actions, aux risques de taux, de change et de crédit.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit :

Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de contrepartie :

Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

MONTSÉGUR FINANCE

Montségur Finance - Agrément AMF GP04000044
39 rue Marbeuf 75008 Paris - tél. +33 (0)1 85 74 10 00 -
info@montsegur.com

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	0,5 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certain cas l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,31%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20 % de la performance au-delà de l'indice de référence (TTC) lorsque la performance est positive et dépasse celle de l'indicateur de référence.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021.

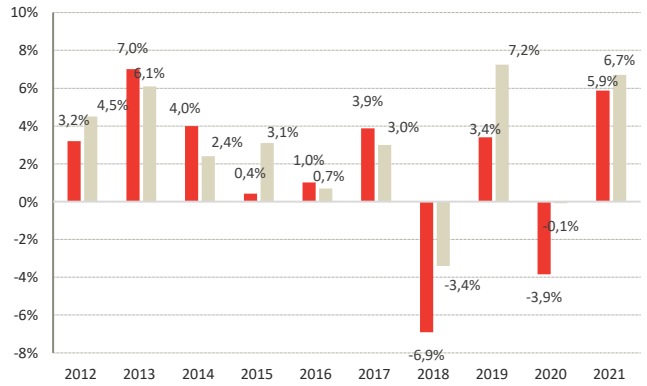
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Ils ne comprennent pas les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique « Frais et commissions » du prospectus qui est disponible auprès de MONTSEGUR FINANCE.

PERFORMANCES PASSÉES



La part C de Montségur PATRIMOINE a été créée le 10 novembre 2004.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances sont présentées en EURO.

Montségur Patrimoine - Part C
Indice de référence

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC)

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur l'OPCVM : le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Montségur Finance 39, rue Marbeuf 75008 Paris (01.85.74.10.00) ainsi que sur le site internet www.montsegur.com.

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur la valeur liquidative : la valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion ou sur le site internet www.montsegur.com
Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une

Politique de rémunération : la politique de rémunération de Montségur Finance, y compris la description des modalités de calcul des rémunérations et avantages de l'ensemble des collaborateurs et l'organe responsable de leur attribution est disponible sur le site internet : www.montsegurfinance.com.Une copie papier est disponible gratuitement sur simple demande adresséeà la société de gestion.

Informations pratiques : cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

La responsabilité de MONTSEGUR FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
Le présent fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique « U.S. Person » et « U.S. Investors ».

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.
Montségur Finance est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/05/2022.